



Numéro d'offre / scénario: 619603/41276

CONDITIONS PARTICULIERES
CONTRAT UNIQUE BTC MS GES – 1 POSTE L
REGROUPANT FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE ET
ACCES ET UTILISATION DU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION
BT ≤ 36 KVA

Entre

COMMUNE DE MERLEVEZ ,
immatriculée au RCS 215 601 303,
dont le siège social est situé 2 rue de LA MAIRIE 56700 MERLEVEZ,
représentée par LE BOSSER Bruno,
en sa qualité de Maire,

ci-après dénommé « le Client »,

d'une part,

et

Gedia Energies et Services SAS,
au capital de 200 000 Euros,
immatriculée au RCS CHARTRES 519 501 720,
dont le siège social est situé 9, rue des Fontaines
28109 Dreux Cedex,
représentée par Monsieur Philippe RIVE
en sa qualité de Président,

ci-après dénommée par Gedia ES,

d'autre part,

Paraphe
BLB

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT UNIQUE BT

Caractéristiques des espaces de livraison

- adresse : Voir Tableau Récapitulatif

Données techniques et contractuelles

- Date d'entrée en vigueur du Contrat : 01/01/2026
- Date d'échéance du Contrat : 31/12/2027

FOURNITURE

1 – Prix à la date de signature du contrat (CG art. 22)

- Service de fourniture souscrit : voir tableau récapitulatif
Les prix indiqués au tableau récapitulatif sont ceux de la formule tarifaire en vigueur pour chaque site (exemple « prix base » pour un site en formule tarifaire base, et « prix HP » et « prix HC » pour les sites en HP-HC).
- Prix à la date de signature du Contrat :

	du 01/01/2026 au 31/12/2026	du 01/01/2027 au 31/12/2027
Frais de gestion (€/mois)	0,00	0,00

	du 01/01/2026 au 31/12/2026	du 01/01/2027 au 31/12/2027
Prix (€/MWh)	110,22	110,22

- Cette offre est valable jusqu'au 31/07/2024 – 17h00 et peut être actualisée pendant ce délai. En cas d'actualisation, la nouvelle offre annule et remplace l'offre initiale.

Ces prix incluent :

- La fourniture en énergie électrique du site ;
- La responsabilité d'équilibre ;
- La fourniture en énergie verte à 0 % sous forme de garanties d'origine ;

Prix CEE = Coefficient classique X (Prix CEE classique + Coefficient précarité X Prix CEE précarité)

Avec :

Prix CEE classique = Prix des CEE classique indiqué sur le marché EMMY en vigueur à la date de signature

Coefficient classique = coefficient d'obligation classique fixé réglementairement par période

Prix CEE précarité = Prix des CEE précarité indiqué sur le marché EMMY en vigueur à la date de Signature

Coefficient précarité = coefficient d'obligation précarité fixé réglementairement par période

NB :

Les CEE ne seront appliquées qu'aux Clients dont l'activité y est soumise ; l'activité étant

Paraphe
BLB

déterminée par votre code NAF.

Ces prix n'incluent pas :

- Les éventuelles facturations prévues dans le cadre des clauses d'engagement de consommation ci-dessous;
- Les charges pour soutirage physique (charges liées à la constitution de la réserve rapide pour garantir la fourniture aux clients du réseau). A la date de rédaction du contrat, le montant de cette redevance est de 0 €/MWh;
- Les obligations de capacité :

Marchés de Capacité :

Les Articles L. 335-1 et suivants du Code de l'Energie et le décret 2012-1405 du 14 décembre 2012, instaurent un mécanisme de capacité au terme duquel les Fournisseurs doivent justifier de leur capacité à satisfaire la consommation de pointe de leur Client. En application de l'article R.335-57 du Code de l'Energie, le calcul du règlement financier relatif au rééquilibrage en capacité des acteurs obligés et celui du règlement financier des responsables de périmètre de certification font notamment intervenir une référence de prix, définie et publiée par la CRE, pour le calcul des écarts de capacité pour l'année de livraison considérée. Le Fournisseur doit acquérir des garanties de capacité auprès d'exploitants (de production ou d'effacement) dont le prix sera facturé au Client, sans marge commerciale, et calculé selon la formule suivante :

$$\text{PrixCapacité_AnnéeN en €/MWh} = \text{CoeffCapacitéC_AnnéeN} \times \text{CoeffSécurité_AnnéeN} \times \text{Prix_AnnéeN}$$

Avec :

AnnéeN : année calendaire au cours de laquelle intervient la livraison d'électricité

CoeffCapacitéC_AnnéeN : Valeur calculée sur la base des consommations prévisionnelles du/des site(s) objet du contrat en kW/MWh pour l'Année N.

CoeffSécurité_AnnéeN : Paramètre réglementaire calculé puis publié par RTE pour chaque Année N sur approbation du ministre chargé de l'énergie pour l'Année N.

Prix_AnnéeN Moyenne arithmétique des prix résultants des enchères de capacité ayant lieu entre la date d'émission de l'offre et le premier janvier de l'Année N exprimé en €/kW.

Les valeurs du coefficient C sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

	du 01/01/2026 au 31/12/2026	du 01/01/2027 au 31/12/2027
Coefficient C (kW/MWh)	0,130	0,130

Les prix indiqués ci-dessus sont donnés hors taxes.

2 - Engagements de consommation : sans objet.

3 - Modalités de facturation :

Le rythme de facturation de l'énergie électrique fournie est mensuel.

4- Non-exécution et résiliation imputables au Client :

Si la date de prise d'effet n'était pas respectée par le Client, ou en cas de résiliation du Contrat avant sa date d'échéance du fait du Client, le fournisseur pourra facturer au Client une indemnité au maximum égale

à :

-> Indemnité = Prix pénalité x Ps max x Nb jours manquants

Avec :

• Prix pénalité (€/kVA/jour) = 2,88

• Ps max = puissance souscrite d'acheminement maximale en kVA ou kW

• Nb de jours manquants = nombre de jours pendant lesquels le Contrat n'a pu être exécuté du fait d'une prise d'effet retardée / annulée ou d'une résiliation anticipée imputable au Client.

Paraphe
BLB

**ACCES ET UTILISATION DU RESEAU PUBLIC
DE DISTRIBUTION**

- Classe de tension : BT < 36 kVA
- Puissance souscrite : voir tableau récapitulatif

La redevance de location du comptage est définie dans le tableau récapitulatif joint, elle est facturée par Gedia ES au Client conformément au Tarif d'Utilisation des Réseaux en vigueur.

- Formule tarifaire choisie : voir tableau récapitulatif
- Usage : voir tableau récapitulatif
- Modalités de facturation de l'Accès au réseau :
 - Le prix de l'Accès et de l'Utilisation du Réseau Public de distribution d'Electricité est facturé distinctement, conformément aux textes réglementaires relatifs aux tarifs d'utilisation des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.
 - Les évolutions de ces tarifs arrêtées par les ministres chargés de l'économie et de l'énergie s'appliquent de plein droit au présent Contrat, dès leur date d'entrée en vigueur, sans qu'il soit besoin de conclure un avenant.
 - Ces prix ne couvrent pas, les prestations réalisables par le GRD et qui seront facturées par Gedia ES au Client conformément au catalogue des prestations du GRD.

Le Client déclare avoir été informé souscrire à une offre de marché et avoir pris connaissance des documents suivants qu'il détient en sa possession :

- Les Conditions Générales de Vente ;
- Les Conditions Particulières ;
- L'annexe tarifaire précisant les modalités de facturation de l'Accès au RPD selon les Tarifs d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité BT inférieur ou égal à 36 kVA ;
- La synthèse des principales clauses du modèle de cahier des charges de concession (1992) applicables au Client.

Ces deux derniers documents sont disponibles sur le site internet des GRD qui dessert les sites concernés.

Fait en double exemplaire original
à Dreux, le 31/07/2024

Pour le Client,*

Pour Gedia ES :

Signé par :

D9C613EF62B1498...

Le Maire bon pour accord sans réserve

**Faire précéder de la mention manuscrite « Bon pour accord sans réserve » + tampon de la société.*

Paraphe


COMMUNE DE MERLEVEZ

Annexe Périmètre - C5 Eclairage Public

PRM	Adresse	PS
14806222819218	2X RUE DE LA MADELEINE	15.4
14801736567484	2X RUE DU STADE	7.2
14804630923401	RUE DE LA MAIRIE	6.7
14803328463207	1X RUE DES LAVOIRS	6.3
14844862398790	24 RUE ANNE DE BRETAGNE	6
14805065076865	1X RUE DE MANEO	4.8
14805933383696	1X IMPASSE DES MERISIERS	4.7
14802749592075	23X RUE D HENNEBONT	3.8
14801736522508	RUE DE LA MADELEINE	3.8
14834153312020	RUE DU CLOS DU VALLON	3
14845875431836	7 RUE ADOLPHE BEAUFRERE	3
14886396422312	38X LOTISSEMENT BOIS JOLI 2	3
14805788665806	16X RUE DES EGLANTIER	2.7
14832127250133	LOTISSEMENT LE GUERNEVE	2.5
14862228565715	BEG ER LANN	2.3
14807525279402	11X LOTISSEMENT DE BELLEVUE	1.1
14886251712129	LANN BENO	1
14899565743839	KERMORVANT	1
14806801690432	TREVELZUN	0.4
14807814715025	BREHEGAIRE	0.2
14807669997227	KERVENANT	0.2
14806946408289	TREVELZUN	0.2
14806656972652	BEG ER LANN	0.2
14806512254828	SAINT SAUVEUR	0.2
14806367537062	LE RESTO	0.2
14867727811630	ROUTE DE LESTENO	0.1